

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **ROM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	

## ROM1BA - Introduction

## ROM1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme de son cursus, le [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) a développé une solide culture dans les principales disciplines de sa formation (linguistique et littérature). Il a acquis des concepts, des notions, des savoirs littéraires et linguistiques dans les domaines français et roman, qu'il est capable de mobiliser de manière aisée et pertinente dans ses réflexions, ses analyses et ses productions universitaires. Il dispose d'un ensemble d'outils de travail et d'une méthode d'étude autonome, grâce auxquels il pourra poursuivre sa formation au niveau du Master. Il a une bonne maîtrise écrite et orale de la langue française, et s'exprime couramment, à l'oral comme à l'écrit, dans la seconde langue romane (espagnol ou italien) prévue dans son cursus.

Grâce à sa formation, le [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) est un individu curieux, ouvert à d'autres cultures et à d'autres savoirs des sciences humaines et capable de mener des recherches de manière autonome tant en linguistique qu'en littérature.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Spécifiquement en tant que bachelier en Langues et littératures françaises et romanes,**

1. Démontrer ses connaissances de base en littérature et en linguistique
  - 1.1. Répondre à des questions de connaissance sur la littérature (notions, genres, courants, auteurs...)
  - 1.2. Répondre à des questions de connaissance sur la langue ou la linguistique (notions, courants, théories de référence...)
2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines
  - 2.1. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux études littéraires
  - 2.2. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à la linguistique
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique.
  - 3.1. Produire et présenter par écrit une analyse d'un texte littéraire mobilisant les savoirs acquis dans les cours
  - 3.2. Produire et présenter par écrit une analyse d'un corpus linguistique mobilisant les savoirs acquis dans les cours

10.3. Intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences

11. Mobiliser les compétences et les savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique

12. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

(1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, philosophie, sciences du langage, logique et argumentation, sciences religieuses) ;

(2) une introduction aux **langues et lettres françaises et romanes** (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], littérature francophone de Belgique, grammaire française, linguistique française [approches synchronique et diachronique], linguistique romane, littérature générale et comparée) ;

(3) une formation pratique à la **communication (orale et écrite)** dans une langue romane (espagnol ou italien).

La première année du programme de premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de

● LFIAL1140

**o Études hispaniques ou italiennes (35 crédits)**

*L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.*

**⊗ Études hispaniques (35 crédits)**

o

Bloc  
annuel

1 2 3

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

### Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

**Attention !** Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html).

### Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2023-minadroi ]
- > Mineure en études allemandes (\*) [ prog-2023-minalle ]
- > Mineure en études anglaises (\*) [ prog-2023-minangl ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2023-minanti ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2023-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2023-minchin ]
- > Mineure en information et communication [ prog-2023-mincomu ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2023-mincucree ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2023-mincults ]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (\*) [ prog-2023-mindd ]
- > Mineure en études européennes [ prog-2023-mineuro ]
- > Mineure en études de genre [ prog-2023-mingenre ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ prog-2023-minogest ]
- > Mineure en études hispaniques (\*) [ prog-2023-minhisp ]
- > Mineure en histoire [ prog-2023-minhist ]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [ prog-2023-minhuso ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ prog-2023-minislam ]
- > Mineure en philosophie [ prog-2023-minfilo ]
- > Mineure en études italiennes [ prog-2023-minita ]
- > Mineure en linguistique [ prog-2023-minling ]
- > Mineure en études littéraires [ prog-2023-minlitt ]
- > Mineure en études médiévales [ prog-2023-minmedi ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ prog-2023-minmpme ]
- > Mineure en musicologie [ prog-2023-minmusi ]
- > Mineure en études néerlandaises (\*) [ prog-2023-minneer ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ prog-2023-minodroi ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ prog-2023-minoeco ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ prog-2023-minori ]
- > Mineure en statistique et science des données [ prog-2023-mindata ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [ prog-2023-minreli ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ prog-2023-minsoca ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ prog-2023-minsped ]
- > Mineure en sciences politiques [ prog-2023-minspol ]
- > Mineure en technologies numériques et société [ prog-2023-minstic ]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [ prog-2023-mintheo ]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [ prog-2023-minthis ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### **Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e**

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

-

o **Majeure**

---



## ROM1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Majeure

---

### o Formation générale

*La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont*

○ LROM1273	Letteratura e civiltà italiana : il Rinascimento e il Barocco	Mattia Cavagna Costantino Maeder	[q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ LROM1271	Elementi di linguistica italiana	Costantino Maeder	[q2] [15h +45h] [5 Crédits]

---

## ROM1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Majeure

---

✂ LROM1584	La historia contemporánea de España a la luz de las artes plásticas y del cine	Geneviève Fabry	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
------------	--	-----------------	--------------------------------------

## ✂ Études italiennes

○ LROM1372	Letteratura e civiltà italiana : l'Ottocento	Costantino Maeder	IT [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LROM1373	Letteratura e civiltà italiana : dal Novecento a oggi	Carmela Giusto (supplée Costantino Maeder) Costantino Maeder	IT [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐

## ROM1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

## PÉDAGOGIE

---

La première année du programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation). Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) avec qui la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ;  
ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)
- [Informations pratiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

### Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)

### Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

*Dernière mise à jour : avril 2022*

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)
- 3e membre du jury restreint: [pierre.piret.rom@uclouvain.be](mailto:pierre.piret.rom@uclouvain.be)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)